



Rapport
D'ACTIVITÉ
2024

Présentation du territoire Mellois en Poitou au 31 décembre 2024



62 communes



46 490 hab.
en 2022



1 283,4 km²



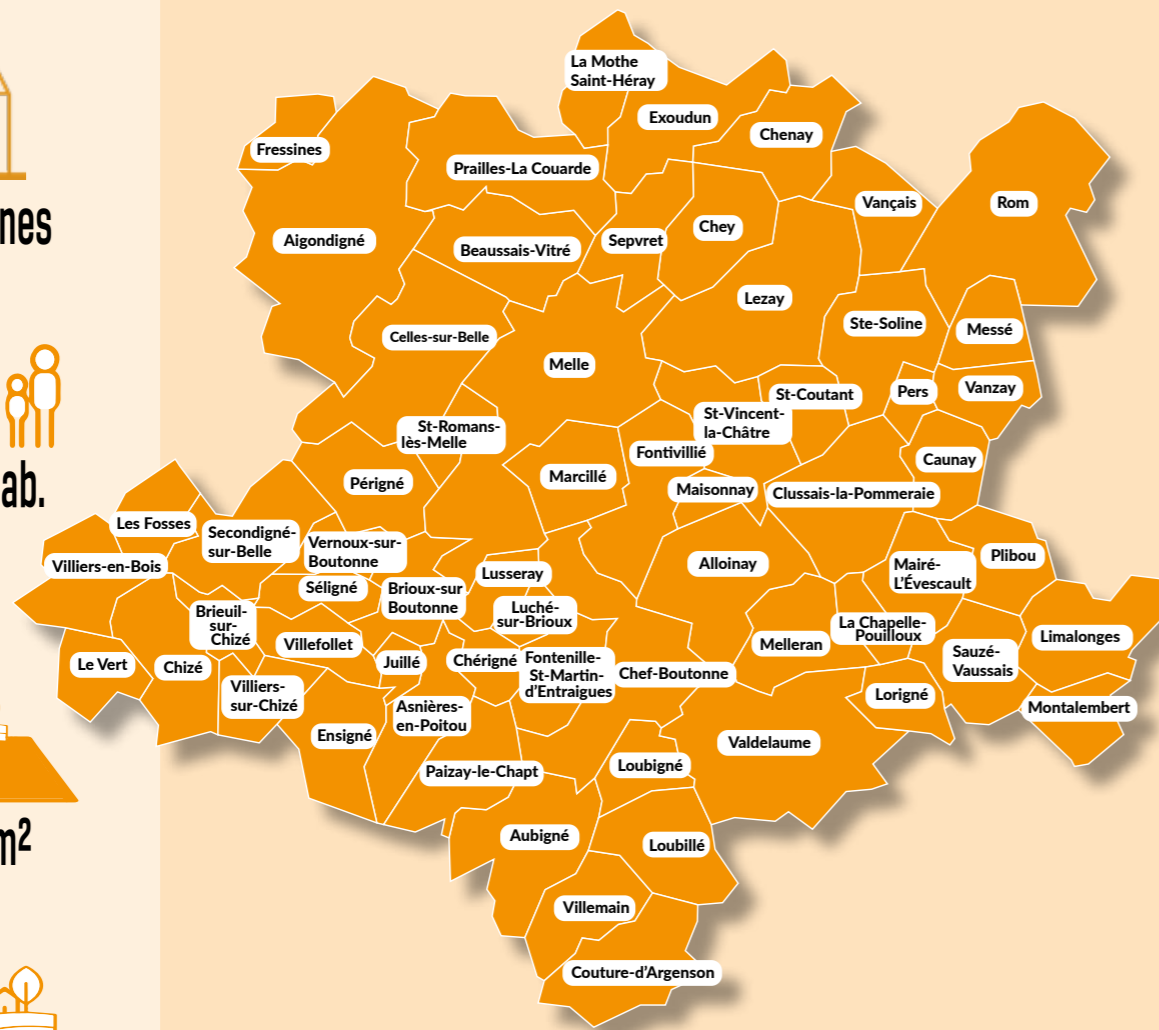
36,2 hab./km²



90 conseillers
communaux
et 53 conseillers suppléants



1 000
conseillers municipaux



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL, C'EST :



1 la 1^{re} en nombre de communes
soit un quart des communes du département



2 la 2^e pour sa superficie
après l'agglomération du Bocage Bressuirais



3 la 3^e en nombre d'habitants
après Niort Agglo et l'agglomération du Bocage Bressuirais



L'année 2024 a été marquée par un engagement fort pour adapter notre communauté de communes, pour accompagner les évolutions de notre territoire et répondre concrètement aux attentes des habitants. Dans un contexte économique, social et climatique complexe, Mellois en Poitou a poursuivi ses efforts pour adapter son organisation et la rendre plus robuste, tout en répondant au besoin de services publics de qualité et de proximité.

Qu'il s'agisse d'adapter nos équipements, de soutenir le tissu économique local, d'élargir l'offre de services aux familles ou de penser l'aménagement durable de notre cadre de vie, chaque action engagée s'inscrit dans une vision cohérente et collective. Cette dynamique repose sur l'implication des élus communautaires, le professionnalisme des agents et la qualité du dialogue avec les communes et nos partenaires.

Ce rapport d'activité en est le reflet : il retrace les avancées concrètes, la restructuration en pôles de nos services avec une équipe de direction générale, les projets structurants et les politiques publiques mises en œuvre au quotidien. Il témoigne aussi de la volonté constante de conjuguer ambition et proximité, efficacité et solidarité.

Je remercie l'ensemble de celles et ceux qui contribuent à faire vivre Mellois en Poitou au service de ses habitants.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Fabrice Michelet
Président de Mellois en Poitou



Prénant mes fonctions en juin dernier, la construction de ce rapport d'activité 2024 a été l'occasion pour moi de découvrir la diversité et la multitude des actions de la collectivité malgré le contexte d'incertitude.

Notre communauté de communes, la plus grande du Département par sa superficie et sa population, a continué d'adapter son organisation. Elle a aussi poursuivi la préparation et la mise en œuvre de ses outils d'aménagement et d'animation du territoire, elle a développé son offre de services à la population et aux communes, elle a porté de nombreux projets pour et avec ses partenaires (en premier lieu les communes et les entreprises) et continué d'équiper le territoire dans tous les domaines relevant de ses compétences.

Vous retrouverez l'ensemble de ces actions dans ce document, qui illustre l'investissement des équipes qui composent les services communautaires et dont je tiens à saluer ici le professionnalisme, l'engagement et le sens du service public.

Bonne lecture à toutes et tous

Régis Lefebvre
Directeur général des services de Mellois en Poitou

Sommaire

2 - 7 PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU

Présentation du territoire | Édito | Bureau communautaire | Pacte de gouvernance | Compétences exercées | Organigramme des services

8 - 19 ATTRACTIVITÉ ET STRATÉGIE TERRITORIALE

Aménagement, urbanisme et habitat | Développement économique et agriculture | Contractualisation et ingénierie financière | Appui à la stratégie territoriale [Projet de territoire, Mission climat air énergie territorial, Mission santé, Mission revitalisation des centres bourgs]

20 - 29 SERVICE À LA POPULATION

Éducation | Animation du territoire | Animation sportive

30 - 39 INGÉNIERIE ET GESTION TECHNIQUE

Cycle de l'eau | Services techniques | Prévention et gestion des déchets

40 - 53 RESSOURCES

Finances | Ressources humaines | Affaires juridiques | Systèmes d'information | Mission archives | Communication

54 - 57 SOLIDARITÉS

Centre intercommunale d'action sociale | Aire d'accueil des gens du voyage

58 ÉPIC TOURISME MELLOIS EN POITOU

Bureau communautaire

Pacte de gouvernance

PRÉSIDENT



Fabrice MICHELET

VICE - PRÉSIDENTS

1^{ère} VP SOLIDARITÉS ET RESSOURCES HUMAINES	2^{ème} VP AMÉNAGEMENT	3^{ème} VP ENFANCE JEUNESSE	4^{ème} VP ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	5^{ème} VP ANIMATION DU TERRITOIRE	6^{ème} VP FINANCES
Sylvie COUSIN	Sylvain GRIFFAULT	Marylène PICARD	Nicolas RAGOT	Sylvie BRUNET	Jérôme PELTIER
7^{ème} VP POLITIQUE SCOLAIRE	8^{ème} VP CYCLE DE L'EAU	9^{ème} VP CONTRACTUALISATION ET RESSOURCES	10^{ème} VP PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS	11^{ème} VP PROJET DE TERRITOIRE	12^{ème} VP SERVICES TECHNIQUES
Marie-Emmanuelle SAINTIER	Philippe CACLIN	Chantal BRILLAUD	Gilles CHOURRÉ	Sarah KLINGLER	Gilles PICHON

AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Étienne CHESNEAU 1 ^{er} membre du bureau	Sébastien MERCIER 2 ^e membre du bureau	Olivier GAYET 3 ^e membre du bureau	Patricia ROUXEL 4 ^e membre du bureau	Jean-Marie HAYE 5 ^e membre du bureau	Philippe BLANCHET 6 ^e membre du bureau	Emmanuel CAQUINEAU 7 ^e membre du bureau
Patrick CHARPENTIER 8 ^e membre du bureau	Éric BERNARD 9 ^e membre du bureau	Odile THELLIER 10 ^e membre du bureau	Julien CHASSIN 11 ^e membre du bureau	Evelyne THIBAUT 12 ^e membre du bureau	Murielle HEURTEBISE-DANIAUD 13 ^e membre du bureau	Jean-Pierre NIVELLE 14 ^e membre du bureau
Dorick BARILLOT 15 ^e membre du bureau	Patrice GUÉRY 16 ^e membre du bureau	Frédérique BINET 17 ^e membre du bureau				

Par la délibération du 27 mai 2021, le conseil communautaire a approuvé un pacte de gouvernance entre les communes et la communauté de communes.

Ses enjeux portent sur les points suivants :

- identifier les outils permettant de renforcer les dispositifs et de conforter le lien commune / communauté,
- identifier ces modalités dans le schéma de gouvernance.

Sont notamment évoqués dans le projet de Pacte de gouvernance de Mellois en Poitou :

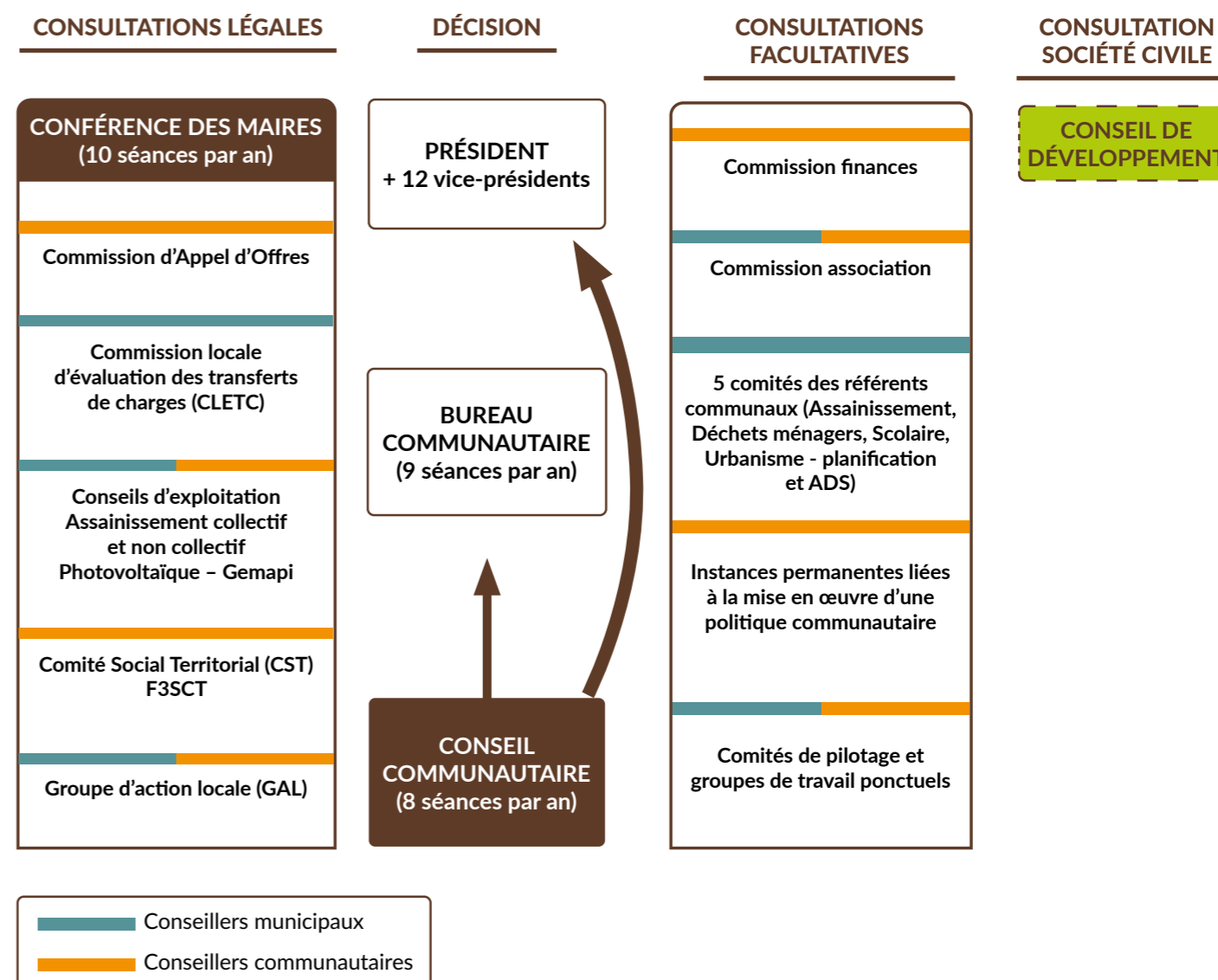
- la présentation du schéma de gouvernance et la place des communes dans les instances consultatives,
- les modalités de participations des communes dans la gouvernance,
- le rôle renforcé de la conférence des maires.

Ainsi, dans le cadre de la loi « engagement et proximité », les élus de Mellois en Poitou considèrent qu'une attention particulière doit être portée sur le mode de gouvernance et, en particulier, sur la place et le rôle des communes en son sein.



Photo mairie de Celles-sur-Beille

Conseil communautaire - Brioux-sur-Boutonne avril 2024



Compétences exercées

La communauté de communes Mellois en Poitou regroupe 62 communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave. Cet échelon administratif a pour objectif d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité.

Elle exerce, en 2023, en lieu et place des communes membres, des compétences de deux niveaux : obligatoires et supplémentaires.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

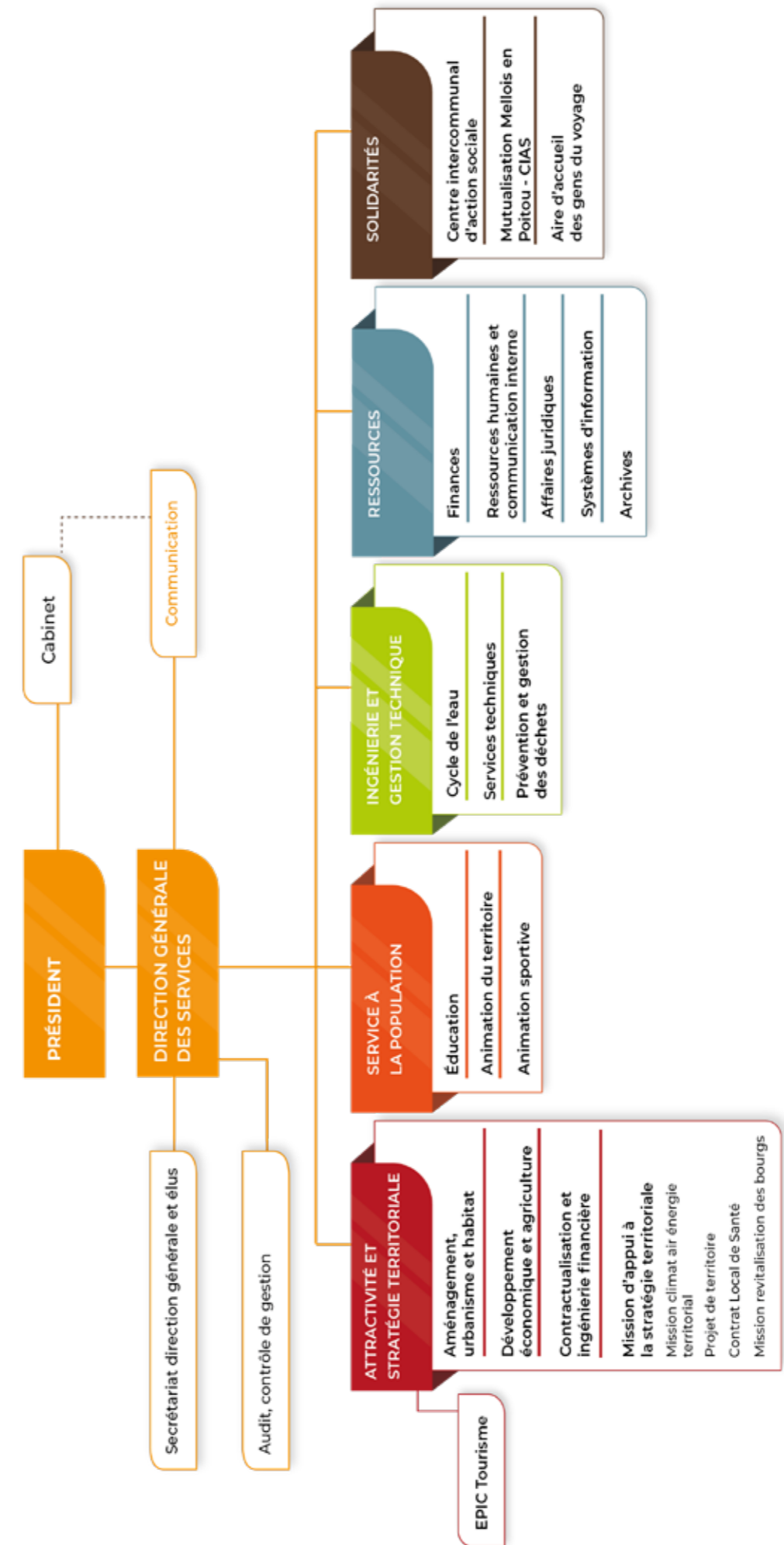
- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Assainissement des eaux usées



COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de structures France services
- Établir et exploiter le réseau de communications électroniques à très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés, inscrits dans le schéma directeur territorial numérique des Deux-Sèvres
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Temps d'Activités Périscolaires et restauration scolaire
- Sites, circuits et équipements touristiques
- Transports
- Bâtiments liés à un service public
- Actions de promotion et de développement territorial : soutien au tissu associatif et participation financière pour les associations ayant un rayonnement communautaire défini dans le cadre du règlement d'intervention ou, le cas échéant, de conventions d'objectifs triennales
- Gestion du label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire »
- Définition animation suivi et évaluation du Contrat Local de Santé
- Infrastructures de charge : création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables, ainsi que des points de ravitaillement en gaz ou en hydrogène pour véhicules
- Actions d'animations, de planification et de conseil pour la gestion de la qualité et de la quantité de la ressource en eau sur le bassin de la Boutonne notamment à travers le Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux de la Boutonne

Organigramme des services





Attractivité et stratégie territoriale

Allier qualité de vie, opportunités économiques et services de proximité performants au profit des habitants et entreprises.

Aménagement, urbanisme et habitat

Développement économique et agriculture

Contractualisation

Appui à la stratégie territoriale

Projet de territoire

Climat air énergie territorial

Revitalisation des bourgs

Contrat local de santé

« Photo : Travaux d'implantation sur la zone d'activité économique de la Croix Ganne - Fressines - @Planète drone »

AMÉNAGEMENT URBANISME ET HABITAT

ENJEUX ET MISSIONS



13 agents
12,5 ETP



797
autorisations instruites
2023 : 864 / 2022 : 803



32 %
des demandes d'autorisation
d'urbanisme déposées par
voie électronique
2023 : 19 % / 2022 : 10,8 %

La communauté de communes Mellois en Poitou élabore la politique d'aménagement de l'espace et sa mise en œuvre. Elle agit également sur la politique locale de l'habitat. A ce titre, elle assure les missions suivantes :

- L'élaboration et la modification des documents d'urbanisme du territoire. Il s'agit de documents permettant de planifier l'aménagement du territoire et de formaliser les règles d'occupation des sols (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, évolutions des Plans Locaux d'Urbanisme communaux).
- La conduite des études thématiques utiles à la stratégie d'aménagement du territoire telles que l'inventaire des zones humides et du maillage bocager.
- L'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat et la préparation d'une opération d'amélioration de l'habitat privé.
- L'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme pour le compte des communes adhérentes au service instructeur des autorisations d'urbanisme.

PROJETS 2024

Le PLUi-H : la construction des outils réglementaires.

L'année 2024 a permis d'initier la construction des outils réglementaires sur la base du PADD débattu, à savoir :

- la rédaction du règlement écrit,
- l'élaboration du règlement graphique en concertation étroite avec les 62 communes,
- l'écriture des orientations d'aménagement et de programmation thématiques et sectorielles.

La forte implication des communes est à souligner dans l'ensemble de ces travaux, avec de nombreux temps d'échanges pour construire une prospective territoriale partagée par tous les élus. L'objectif de ces temps d'échange est que chaque commune exprime ses attentes, dialogue et prenne part au projet.

2024 est également marquée par la **poursuite de la concertation** et le déploiement des moyens pour que le projet soit connu et compris par le plus grand nombre d'habitants.

Le PLUi valant aussi Programme Local de l'Habitat (PLH), l'année 2024 a permis d'élaborer la partie « H » du PLUi-H qui est définie dans le Programme d'Orientations et d'Actions (POA) :

- définition des orientations,
- élaboration des fiches actions.

L'étude préalable à la mise en œuvre d'un dispositif opérationnel pour **l'amélioration de l'habitat privé** a débuté en janvier 2024 par un diagnostic du territoire qui a été approfondi durant le 3^{ème} trimestre après un important travail de terrain. Les premières esquisses d'un programme ont été présentées en fin d'année.

Dans le même temps, Mellois en Poitou a été désignée comme structure porteuse des volets obligatoires du nouveau **Pacte territorial France Rénov' Mellois Sèvre Gâtine 2025-2027** pour le compte des quatre EPCI engagés dans la plateforme de la rénovation énergétique Mellois Sèvre Gâtine qui a pris fin le 31 décembre 2024.

Mellois en Poitou a poursuivi son **partenariat avec l'Agence Départementale pour l'Information au Logement (ADIL)** en signant une convention pour 2024-2025. L'ADIL dispense des conseils neutres, objectifs et personnalisés sur l'ensemble des aspects juridiques, énergétiques, financiers et fiscaux touchant à l'habitat. L'ADIL assure aussi, entre autres, une mission d'appui aux politiques publiques dans le domaine de l'habitat, du logement et de l'hébergement menées par Mellois en Poitou

L'inventaire des zones humides et du maillage bocager : l'étude se poursuit pour intégrer le PLUi-H

Les prestations d'inventaire se poursuivent afin que les 62 communes du territoire soient inventoriées. L'année 2024 est consacrée à la finalisation des inventaires de terrains tout en restituant les communes les plus avancées. Les données seront prises en compte dans le PLUi-H.

L'instruction du droit des sols

En 2024, le nombre de dossiers traités est en légère baisse par rapport à 2023 (-8 %). L'essentiel des demandes porte sur de l'habitat. La mission de conseil tant aux communes qu'aux administrés et aux professionnels a beaucoup augmenté avec 460 heures de conseil délivré en 2024 contre 340 heures en 2023. Les dépôts des autorisations d'urbanisme par voie électronique se développent avec une augmentation de 60 % entre 2023 et 2024.



12 actions de terrain
7 ateliers

pour informer et contribuer
aux travaux du futur PLUi-H
2023 : 11 actions de terrain et 3 ateliers
4 actions de concertation en 2022



27 réunions politiques
pour construire le PLUi-H
2023 : 16 réunions

47 permanences individuelles
assurées par le bureau d'étude pour
accompagner les communes sur la
partie règlement graphique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AGRICULTURE

ENJEUX ET MISSIONS



5 agents
5 ETP



PARC IMMOBILIER ÉCONOMIQUE

92 % d'occupation

2023 : 97 % / 2022 : 93 %

3 arrivées - 4 départs

293 392 €

Recettes locatives -6 %



VENTE DE TERRAINS

3 ventes = 197 000 €

2023 : 4 ventes = 169 000 € HT



8 visites d'entreprises

2023 : 6 / 2022 : 10

Le territoire de Mellois en Poitou compte 5700 établissements, dont 98 % ont moins de 10 salariés. Ces petites entreprises, s'adaptent, évoluent malgré les crises et recrutent. Le taux de chômage est proche du plein emploi (5,4 % au dernier trimestre 2024). La collectivité travaille pour favoriser le développement des entreprises, l'accueil des salariés et de leurs familles. Elle se veut attractive pour attirer des entreprises qui vont générer de la richesse pour le territoire et des emplois.

La direction attractivité économique et touristique décline sur le terrain la stratégie du même nom, afin de créer les bonnes conditions de développement du tissu économique, et du territoire en général. Elle développe ses actions autour de 3 volets :

- L'accueil des entreprises, avec 15 zones d'activités économiques, 7 ateliers relais, 3 dispositifs locaux d'aide aux entreprises.
- Le projet agricole et alimentaire territorial (PAAT), autour de filières prioritaires.
- Le tourisme, développé en partenariat avec l'Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) Tourisme.

PROJETS 2024

Accueil des entreprises

- Adoption le 11 avril 2024 de l'inventaire des Zones d'activités économiques
- 2 nouveaux dispositifs locaux d'aide aux entreprises :
 - **PEEPA** : lancé en février 2024
Promotion de l'Économie et de l'Emploi pour l'Attractivité de Mellois en Poitou :
 - subvention de 3500 € par emploi créé en CDI + aide au conseil stratégique
 - **SPRINT** : adopté le 11 avril 2024
- subventions pour les investissements des artisans et commerçants employant moins de 10 salariés.
- Continuité du dispositif de prêt à taux 0, appelé Initiative Deux-Sèvres - Mellois en Poitou.
- Signature le 28 mai de la convention avec la Région sur les aides aux entreprises, (Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation).

Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT)

- Filière viande : lauréat de l'appel à projets lancé par Pays et Quartiers Nouvelle Aquitaine (PQNA), en partenariat avec l'Université de Bordeaux (Bordeaux Sciences Agro).
- Filière chanvre : structuration de la commercialisation du chanvre alimentaire et expérimentation de son impact sur la santé, en partenariat avec les établissements médico-sociaux (dénutrition, problèmes de transit).
- Filière bois : accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement et temps fort annuel.
- Continuité du dispositif d'aide à l'immobilier agricole.

Tourisme

- Partenariat avec l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou,
- Accompagnement des Mines d'Argent des Rois Francs : projet de développement du site.

Attractivité

- Base logistique d'Alloinay : site lauréat de l'appel à projets « Sites clés en mains - France 2030 », dans l'objectif d'accueillir une activité industrielle.
- Friche SOCOPA à Celles-sur-Belle : démarches autour de l'avenir économique du site, pour une zone d'activités dédiée à l'artisanat et à la petite industrie.
- Appel à projets de l'ADEME « Régénérons nos territoires » : Mellois en Poitou lauréat avec 3 défis associant des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux : la filière bois, l'habitat de demain en zone rurale, l'aménagement de la friche SOCOPA. Ces défis seront présentés à des start-ups pour bénéficier de conseils innovants.

ZOOM!

4 avril : les « Rendez-vous du bois » sur le thème des conditions de travail

15 octobre : 1^{ère} édition des Rencontres Économiques de Mellois en Poitou, sur le PLUi-H

16 décembre : 2^{ème} participation au Top des Entreprises

FOCUS EMPLOI

- Convention partenariale avec le Comité de Bassin d'Emploi (CBE), avec le soutien à 3 actions majeures : RH TPE, clauses sociales, promotion/conseil autour des métiers.
- Animation des ateliers « Connaissance du territoire » avec le CBE et France Travail, pour les demandeurs d'emplois.
- Membre du Comité Local École Entreprise et création d'un module « connaissance des métiers » pour les collégiens.



AIDE AUX ENTREPRISES

• PEEPA (Nouveau)

53 entreprises aidées

86,5 emplois créés
285 250 € de soutien financier

5 entreprises conseillées

31 250 € de soutien financier

• SPRINT (Nouveau)

2 dossiers soutenus

5 416 € de subventions

• INITIATIVE MELLOIS EN POITOU

8 dossiers soutenus

61 000 € de prêts accordés

+15 % par rapport à 2023

AIDE À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER AGRICOLE

4 dossiers acceptés

pour 34 979 € de subventions

2023 : 6 dossiers acceptés
pour 50 046 €

CONTRACTUALISATION ET INGÉNIERIE FINANCIÈRE



3 agents
3 ETP



133 projets accompagnés
2023 : 67



48 porteurs de projets accompagnés
2023 : 24

ENJEUX ET MISSIONS

Crée en 2023, le service Contractualisation et Ingénierie Financière a la charge d'élaborer et suivre les contractualisations. Il s'inscrit dans une volonté forte d'optimiser l'accès aux financements de la collectivité et des acteurs du territoire.

Les enjeux du service concernent l'élaboration, le suivi et l'animation des contractualisations, ainsi que l'optimisation des financements extérieurs notamment :

- animer la stratégie de développement territorial,
- suivre les projets structurants et d'investissement,
- organiser et préparer les instances de gouvernance des contrats,
- être le guichet unique en matière de partenariat et de contractualisation,
- assurer une veille sur les appels à projets et les dispositifs financiers émergents,
- accompagner les directions opérationnelles et optimiser les plans de financements.

PROJETS 2024

L'année 2024 a permis de poursuivre la mise en œuvre des différents contrats de la collectivité.



Pour les fonds européens, le service assure la fin du programme **LEADER 2014-2020** en instruisant les dossiers et en accompagnant les porteurs de projets dans leurs demandes de paiement.

L'approche territoriale des fonds européens 2021-2027 succède au programme LEADER. Animé par un Groupe d'Action Locale (GAL), ce dispositif permet de mobiliser du FEDER (Fonds européens de développement régional) et du FEADER (Fonds européens agricole pour le développement rural). L'année 2024 a été consacrée à l'émergence des projets s'inscrivant dans la stratégie de développement. Un second comité a eu lieu le 27 mai 2024. Quatre dossiers, sur l'approche territoriale, ont été sélectionnés.



Pour l'État, le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) a fait l'objet d'une évolution pour devenir le Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique. Une quinzaine de projets, inscrits sur le contrat, ont obtenu des subventions de l'état (DETR/DSIL, FNADT, FRLA...).



Le contrat de développement et de transitions a permis l'émergence de nouveaux projets sur le territoire.

APPUI À LA STRATÉGIE TERRITORIALE

ENJEUX ET MISSIONS

La cellule d'Appui à la Stratégie Territoriale réunit plusieurs missions au service du développement du territoire, elle assure le déploiement d'une stratégie d'attractivité ambitieuse et partagée. Cette entité regroupe :

- La mission Projet de territoire/démarches participatives qui a plusieurs vocations : faire vivre le Projet de territoire Mellois en Poitou 2030 qui mobilise les acteurs locaux autour d'actions stratégiques, écologiques et coopératives, soutenues par un appel à projets et animer le Conseil de développement et l'accompagnement aux démarches participatives.
- La mission Climat Air Energie qui coordonne la transition écologique du territoire à travers l'élaboration du PCAET, l'animation du programme « Territoire Engagé Transition Écologique » et le suivi de la politique énergétique locale.
- La mission Santé qui anime le Contrat Local de Santé visant à agir sur l'ensemble des déterminants de santé (aménagement, éducation, logement, environnement, emploi...), afin de réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé.
- La mission Revitalisation des bourgs qui est en charge du pilotage et du suivi des projets de revitalisation des 5 communes lauréates du dispositif « Petites Villes de Demain » et de l'animation de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).



5 agents
4,6 ETP

PROJET DE TERRITOIRE ET DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Projet de territoire :

- La mise en œuvre s'est renforcée autour du soutien financier aux associations et aux porteurs publics qui déploient des actions pour le territoire et sa population. En 2024, 6 projets ont été aidés pour un total de 528 029 € : 4 projets portés par des associations et 2 par des communes. L'accompagnement des porteurs de projet (plus de 20 en 2024) se poursuit jusqu'à fin 2025.
- Le caractère fédérateur du projet s'est révélé lors de son premier forum annuel, réunissant plus de 80 personnes de 40 structures partenaires et communes de Mellois en Poitou. Une carte en ligne valorisant les actions du territoire portées par ces structures a été conçue à l'issue de cette rencontre.

Le **Conseil de développement** a été particulièrement actif pour sa dernière année de mandature (cf. zoom). Il sera renouvelé en 2025 via l'intégration de nouvelles personnes.

ZOOM!

Le Conseil de développement, c'est un lieu de dialogue permettant d'enrichir la décision politique et de construire collectivement des propositions pour l'avenir. En 2024, le Conseil de développement a été consulté à deux reprises par les élus communautaires : il a formulé un avis sur la stratégie du PLUi-H et sur le Plan Climat air énergie. Il a également finalisé une contribution en auto-saisine sur les pratiques artistiques en amateur. On y trouve un répertoire des structures proposant une centaine d'ateliers de pratique et une analyse de la participation aux activités proposées.



20 porteurs de projets accompagnés



6 projets financés



3 contributions et avis rendus par le Conseil de développement



56 actions du PCAET

ont été co-construites par les 64 participants aux 5 ateliers climat



5 projets photovoltaïques

étudiés par le comité d'accompagnement consultatif 4 projets en 2023

MISSION CLIMAT AIR ÉNERGIE

La collectivité s'est engagée dans la phase 2 du Contrat d'Objectifs Territorial (COT) signé avec l'ADEME. Il s'agit de mettre en œuvre le plan d'actions du programme « Territoire Engagé Transition Écologique » défini l'année précédente. Presque tous les services portent au moins une action qui concourt au score climat air énergie de Mellois en Poitou.

L'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) s'est poursuivie en 2024 avec :

- La finalisation de la stratégie territoriale et la validation politique des objectifs climat – énergie du territoire à l'horizon 2030.
- La construction du plan d'actions en concertation élargie : 5 ateliers climat ouverts à tous se sont tenus entre mars et juin 2024, pour co-écrire les fiches-actions avec tous les acteurs du territoire.
- L'avis du conseil de développement sur le projet de document complet.
- L'arrêt du PCAET en conseil communautaire de décembre.

Le PCAET est un prérequis à l'élaboration du PLUi-H, qui devra être conforme aux orientations du document.

ZOOM!

Le Comité d'Accompagnement Consultatif – COAC

Découlant de la mise en œuvre du guide des bonnes pratiques des projets photovoltaïques, cette instance se réunit trimestriellement pour émettre un avis sur les projets photovoltaïques d'ampleur : centrales au sol ou projets agrivoltaïques.

L'avis formulé présente la position de Mellois en Poitou sur chaque projet instruit. Cet avis se nourrit de l'expertise de la chambre d'agriculture et des syndicats agricoles, des associations environnementales, des experts de l'énergie, de la position des communes concernées.

MISSION SANTÉ

- Recomposition du Comité d'élus qui se tient 2 à 3 fois par an et priorisation des thématiques qui sont présentées en présence de partenaires qui agissent dans ces différents domaines.
- Organisation de la 1^{ère} édition du Forum « Vos droits en Mellois en Poitou » à Melle en juin, qui a rassemblé 190 partenaires (75 services et 63 stands) et accueilli 120 visiteurs.
- Participation au travail partenarial sur l'accompagnement des professionnels de santé (recherche de locaux, élaboration d'un projet de santé...).
- Lancement de la réalisation du diagnostic local santé-environnement.
- Participation à l'intégration de la démarche d'Urbanisme favorable à la santé (UFS) dans le cadre de la réhabilitation des entrées de bourg à Lezay et organisation d'un temps de sensibilisation pour certains agents et élus communautaires à l'UFS.
- Participation à la mise en œuvre du projet de l'association des Insatiables autour de l'alimentation des seniors et au projet dépistage cancers en lien avec le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et le Centre régional de coordination prévention des cancers.
- Participation au village prévention avec l'association Appui & Vous et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)
- Participation au programme de formation action "Contrats locaux santé : enjeux et perspective en Nouvelle-Aquitaine" organisé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.



120 visiteurs

au forum

"Vos droits en Mellois en Poitou"

MISSION REVITALISATION DES CENTRES BOURGS

L'Opération de Revitalisation du Territoire :

- La convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de Mellois en Poitou compte dorénavant 8 communes signataires : après les signatures en 2023 de Brioux-sur-Boutonne, Chef-Boutonne, Lezay, Melle et Sauzé-Vaussais, en 2024, Aigondigné, Chizé et La Mothe-Saint-Héray ont intégré le dispositif.
- Une quinzaine d'agents techniques des espaces verts des communes signataires de l'ORT ont suivi 6 jours de formation financées par le CNFPT pour apprendre à élaborer un plan de gestion différenciée en autonomie. La revitalisation des centres-bourgs passant par la requalification et la végétalisation des espaces publics, les agents communaux sont des acteurs de première ligne pour rendre les bourgs plus agréables à vivre.
- Les projets de revitalisation des bourgs ont permis aux communes engagées d'expérimenter des démarches innovantes pour le territoire : requalification d'espaces publics intégrant la gestion intégrée des eaux pluviales, concertation s'appuyant sur une méthode d'urbanisme favorable à la santé, plan vélo pour les déplacements du quotidien, valorisation d'une zone humide en cœur de bourg...



5,2 M € de subventions attribuées aux projets de revitalisation des bourgs dans le cadre de l'ORT



Retour en images

Visite des Jardins de la Belle - Celles-sur-Belle - mars 2024



Réunion publique PLUi-H - Lezay - mars 2024



Forum " Vos droits en Mellois en Poitou " - Melle - juin 2024





« Anîmômes : animation en famille à l'église Saint-Junien, Sauzé-Vaussais. Programme "Été Romains" proposé par le Pays d'Art et d'Histoire »

Service à la population

Aider à grandir, à découvrir et s'engager.

Cultiver un territoire rural vivant, riche de sa jeunesse de ses habitants et de son histoire.

Éducation

Animation du territoire

Animation sportive

ÉDUCATION



238 agents
173,65 ETP

ENJEUX ET MISSIONS

La communauté de communes accueille les enfants et les jeunes de 0 à 17 ans dans les établissements de la petite enfance, dans les écoles maternelles et élémentaires communautaires, dans les accueils collectifs de mineurs péri et extrascolaires. Elle continue de produire et de servir les repas dans ces établissements en valorisant les produits locaux dans le cadre du dispositif « Mangeons Mellois ». Elle est également le service en lien des transports scolaires.

PROJETS 2024 POLITIQUE SCOLAIRE

SERVICE RESSOURCES ET PROJET ÉDUCATIF

- Convention territoriale globale (CTG) :
 - Signature en décembre 2023
 - Rappel des 3 enjeux :
 - 1^{er} enjeu : Piloter et valoriser la coopération
 - 2^{ème} enjeu : Accompagner les parcours socio-éducatifs : articulation avec le projet éducatif de territoire
 - 3^{ème} enjeu : Faciliter l'accessibilité aux droits et aux services
- Ces enjeux ont été présentés en janvier 2024 lors d'une réunion partenariale. Deux temps partenariaux avec une cinquantaine de participants ont eu lieu en janvier et mars 2024 et ont permis de décliner des objectifs opérationnels liés aux 3 enjeux.
- Projet Éducatif de Territoire (PEDT) :
 - Le PEDT 2021-2024 a été évalué en mars 2024.
 - L'évaluation a servi à écrire le PEDT 2024-2027.
 - Les groupes de travail Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse se sont réunis plusieurs fois en 2024.
 - Le PEDT est partie intégrante de la CTG (enjeu 2)

RESTAURATION SCOLAIRE

- Obtention de l'agrément sanitaire au 1^{er} septembre pour la cuisine de Sauzé-Vaussais.
- Mise en place du logiciel Compliance (Plan de maîtrise sanitaire numérisé) avec équipement de tablettes numériques sur nos 10 sites de production (formation des agents sur l'utilisation), le logiciel a été financé à 100 % par la subvention du plan de relance de la restauration collective (diminution de l'utilisation de papier et d'encre et de stockage archive).
- Renouvellement du label territoire BIO engagé avec 26 % de produits Bio (dépenses 2023, 88 % des denrées alimentaires proviennent du département des Deux-Sèvres et en grande partie du territoire Mellois en Poitou).
- Diminution du nombre de sites de production de repas à partir du 1^{er} septembre 2024 avec passage de 16 sites à 10 en restant en liaison chaude.
- Les sites de Clussais-la-Pommeraiie, Mairé-L'Évescault, Maisonnay, Paizay-le-Chapt, Saint-Martin-lès-Melle et Limalonges sont transformés en office satellite.
- Préparation d'un marché de denrées alimentaires pour l'année 2025 en gestion interne, arrêt de la prestation auprès de Proclub.
- Mise en place d'audit d'hygiène et qualité en interne sur tous les sites de restauration scolaire.
- Maintien d'un menu végétarien 1 fois par semaine pour répondre à la loi Egalim.
- Visite des producteurs du territoire par nos équipes de restauration au mois de juin.
- Continuité des prestations de repas buffet par le service restauration pour diverses manifestations de la collectivité.



36 écoles communautaires
2023 et 2022 : 37

2 285 élèves
2023 : 2 344
2022 : 2 363



34 sites de restauration
10 sites de production et 24 offices
2023 : 16 sites de production
et 18 offices



345 000 repas
2023 : 365 000
2022 : 375 000



TRANSPORTS SCOLAIRES

2947 élèves inscrits
pour écoles, collèges et lycées du territoire
2023 : 3 069

750 élèves des écoles primaires
ont bénéficié d'une prise en charge de la collectivité pour un montant total de 11 660 €
2023 : 698 pour 18 000 €

LOI ÉGALIM



88 % de produits locaux **26 % de produits BIO**
42 % de produits labellisés

ÉDUCATION



PETITE ENFANCE

3 HALTES-GARDERIES

85 enfants accueillis

2023 : 87 / 2022 : 74

3 LIEUX D'ACCUEILS ENFANTS PARENTS

102 enfants et 80 familles

2023 : 102 enfants et 69 familles
2022 : 80 enfants et 73 familles

LA GYM CÂLINE

59 enfants et 32 parents

2023 : 56 enfants et 29 parents
2022 : 57 enfants et 27 familles

LES RELAIS PETITE ENFANCE

86 assistantes maternelles

2023 : 84 / 2022 : 85

347 enfants accueillis

2023 : 350 / 2022 : 309

49 familles

bénéficiaires d'une information
2023 : 116 / 2022 : 105

PROJETS 2024 PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

PETITE ENFANCE

- Suite au diagnostic petite enfance, des rencontres par secteur ont été faites avec les acteurs de terrain, les élus, les usagers (familles, assistants maternels) afin de réfléchir sur les leviers ou voies d'amélioration possibles concernant l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire
- Vote en conseil communautaire du 19 décembre 2024, de la transformation des 3 haltes Garderies en Multi accueil avec une augmentation de la capacité d'accueil passant de 12 à 15 places par structure, une ouverture 5 jours par semaine avec une amplitude journalière de 7 h 30 à 18 h 30.

ENFANCE

- Organisation, avec le groupe de travail PEDT, d'un évènement grand public en novembre 2024 sur la thématique du harcèlement articulé autour de plusieurs ateliers :
 - Jeux de société
 - Vidéos : animé par le secteur jeunesse
 - Réseaux sociaux : animé par des jeunes adultes du territoire
 - Temps d'échange et de résolution de cas avec une psychopraticienne
- Organisation d'un camp intercentres spécial 9-12 ans.
 - 2 jours à Valdelaume (Pioussay)
 - 30 enfants présents et provenant de 4 accueils de loisirs
 - Organisation d'activités spécifiques à cette tranche d'âge
- Organisation de deux temps d'analyses de pratiques destinés aux directeurs d'accueils collectifs de mineurs (ACM) Enfance.

JEUNESSE

• Action :

- Réécriture du PEDT et du plan d'actions.
- Théâtre forum
 - 1 représentation pour deux classes de 6^{ème} sur les micro-conflits en partenariat avec la MSA et le collège de Sauzé-Vaussais,
 - 1 stage de 3 jours et une représentation pour un groupe de jeunes 4^{ème}/3^{ème} du collège de Lezay sur les micro-conflits et le harcèlement.
- Deux films créés par la maison des jeunes (MDJ) de Sauzé-Vaussais et le local jeunes de Brioux-sur-Boutonne et présentés au festival international des films jeunesse de prévention : 30 jeunes participants, 52 jeunes concernés.
- Mise en place avec la Bêta-Pi du temps d'accueil et de valorisation des services civiques sur le territoire (une douzaine de jeunes concernés).
- Participation au forum santé du Mellois.
- Plantation d'arbres en collaboration avec un agriculteur et l'association Prom'haies 15 jeunes.
- 5 intercentres : soirées, rencontres sportives etc.
- Festival des jeunes du Mellois : 120 jeunes.
- Formation genre et santé sexuelle proposée au réseau PEDT avec le planning familial : 12 personnes formées.
- Analyse des pratiques jeunesse.

• Les séjours :

- Un séjour « ski » à Guchen-Saint Lary pour la pratique du ski sur la station de Piau Engaly avec des cours ESF le premier jour : 45 enfants et jeunes de 7 à 17 ans
- Un séjour « neige » à Urdos, au col du Somport. Au programme : raquettes, ski de fond, rando raquettes nocturne et visite de la ville médiévale de Jaca et de ses remparts : 45 enfants et jeunes de 7 à 17 ans
- 77 jeunes ont été accueillis dans le cadre des 4 séjours jeunesse organisés pendant l'été. (Saint-Pardoux 87, Andernos 33, Argelès-sur-Mer 66, Meyrueis 48)

• Le Natural Trophée :

Organisation d'un raid sportif sur 2 jours entre les communautés de communes Mellois en Poitou et Vals de Saintonge à destination des enfants âgés de 9 à 15 ans (course d'orientation, VTT, tir à l'arc, tir à la carabine et activités nautiques par équipe de 5 concurrents).

JEUNESSE

ESPACES JEUNES

502 jeunes accueillis

2023 : 430 / 2022 : 404

LES SÉJOURS JEUNESSE

6 séjours pour 167 jeunes

2023 : 5 pour 131 jeunes
2022 : 14 pour 112 jeunes

LA FÊTE DU JEU LE 25 MAI 2024

1 810 personnes accueillies

2023 : 1 771 personnes
2022 : 2 269 personnes

SEMAINE EN FAMILLE

7^{ème} édition du 21 au 25 octobre
2024 avec 35 temps d'animations

ENFANCE

LES MERCREDIS

315 enfants accueillis

2023 : 338 / 2022 : 312

LES VACANCES

599 enfants accueillis

2023 : 604 / 2022 : 774

LES SÉJOURS

7 séjours pour 129 enfants

2023 : 9 pour 225 enfants
2022 : 10 pour 140 enfants

ANIMATION DU TERRITOIRE

ENJEUX ET MISSIONS



20 agents
16,9 ETP



14 598

demandes d'usagers

traitées par France Services
2023 : 12 385 / 2022 : 7 400



263 550 €

de subventions versées

aux associations

2023 : 259 330 €

Mellois en Poitou participe à une ruralité attractive et solidaire et agit pour :

- apporter un service public de proximité au plus près des besoins des citoyens : les cinq France Services pilotés par la collectivité conseillent et accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives et numériques,
- sensibiliser le public à son cadre de vie, son patrimoine pour le protéger et le valoriser : le label Pays d'art et d'histoire (PAH) propose toute l'année des visites, des ateliers...
- le musée de Rauranum (Rom) présente la vie de la cité gallo-romaine de Rauranum et montre l'empreinte des romains sur l'histoire de notre territoire,
- participer au développement des itinéraires pédestres, cyclistes et équestres sur le territoire,
- accompagner la vie associative en lui accordant des subventions à l'occasion d'une saison culturelle ou d'une manifestation extraordinaire, d'un festival, et pour le maintien de l'emploi associatif.

PROJETS 2024

France Services

- Mise en œuvre du projet de service autour de trois axes : aller vers les usagers, les rendre autonomes dans leurs démarches et assurer la promotion du service.
- Participation des agents aux formations et aux immersions proposées par les partenaires pour mieux renseigner les usagers.
- Expérimentation avec la ville de Melle : deux permanences par semaine des agents de France Services au sein de la mairie et en échange présence du conseiller numérique de la commune dans les 5 France services du territoire.

Musée de Rauranum

- 2349 élèves ont soit été accueillis au musée, soit ont reçu la visite de nos animateurs dans leur établissement.
- 14 animations grand public réalisées entre avril et novembre sur le thème des Jeux Olympiques en collaboration avec l'animation sportive.

Pays d'art et d'histoire

- 750 personnes ont assisté aux 28 rendez-vous proposés d'avril à octobre sur les thèmes des Jeux olympiques et de l'arbre.
- Conception de 4 panneaux explicatifs pour valoriser le patrimoine auprès du public.
- 34 interventions auprès des jeunes. Le PAH intervient auprès de toutes les tranches d'âge, de la maternelle au BTS.
- Édition de la publication « Focus Mellois en Poitou : Peintures murales gothiques dans les chœurs et chapelles des églises »

Itinérance

- 345 km parcourus pour vérifier les itinéraires « balades et découvertes ».
- Renouvellement de trois panneaux de départ.

ANIMATION SPORTIVE

ENJEUX ET MISSIONS

Mellois en Poitou favorise la pratique sportive grâce à ses équipements maillant le territoire et au soutien apporté aux acteurs du monde sportif. L'animation sportive a pour mission :

- Assurer le bon fonctionnement des installations techniques d'Aqua'Melle et des 5 piscines de plein air (Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Lezay, et Sauzé-Vaussais).
- Développer des activités d'apprentissage, de perfectionnement et de loisirs à Aqua'Melle par les agents communautaires.
- Assurer l'entretien du site de la base de loisirs du Lambon (plan d'eau, 7 itinéraires de VTT, site naturel d'escalade à Cinq-Coux), la coordination et la proposition d'animations (tir à l'arc, location de matériel nautique, VTT, structures flottantes...).
- Superviser les équipements des 3 complexes sportifs (Brioux-sur-Boutonne, La Mothe-Saint-Héray et Sauzé-Vaussais) et la salle de gymnastique à Melle.
- Instruire les demandes de subvention des associations sportives au titre de l'aide au maintien à l'emploi ou de l'organisation d'une manifestation extraordinaire.



21 agents
20,9 ETP



Dépenses : 563 400 €

2023 : 589 200 € / 2022 : 406 740 €

Recettes : 328 460 €

2023 : 410 023 € / 2022 : 312 740 €

PROJETS 2024

Dans le cadre des Jeux olympiques, le service s'est mobilisé pour proposer des animations sur cette thématique en collaboration avec l'animation du territoire.

Base de loisirs du Lambon

- Les agents de la base de Loisirs ont accueilli 12 776 personnes sur 469 séances.
- Opération de remise en conformité de l'aire de jeux du Lambon.
- Création d'une plaquette valorisant les parcours VTT.
- Intervention des éducateurs, dans le cadre du dispositif « Savoir rouler à vélo » qui vise à rendre autonome les jeunes à vélo (140 élèves sur 6 écoles).
- Prés de 1 000 personnes ont été initiées à l'escalade sur la falaise de la carrière de Cinq-Coux,
- Renouvellement de la labélisation Espaces Naturels Sensibles pour la carrière de Cinq-Coux.
- 70 personnes accompagnées par des conteurs sur le thème de Jeux Olympiques ont profité de la soirée du 5 juillet pour découvrir la carrière, à la nuit tombée.

Piscines

- Vidange réglementaire réalisée pendant les vacances de Noël, permettant la réalisation d'opérations de maintenance.
- Maintien en activité des 5 piscines de plein air pour la saison 2024 et réalisation de travaux de maintenance.
- 44 500 personnes accueillies sur les piscines de plein air pendant l'été 2024.
- Accueil de 200 personnes pour le spectacle « le lac des Cygnes » à Aqua'Melle dans le cadre des jeux Olympiques.

Complexe sportif

- Transfert du complexe sportif de Chef-Boutonne à la commune.
- Organisation de la 2^{de} soirée des associations avec l'animation du territoire.



113 125 €

de subventions versées

aux associations

2023 : 122 530 € / 2022 : 110 000 €

ZOOM!

Démarrage de la construction du complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne



Retour en images

Animation du PAH : Le châtaignier "Arbre aux multiples vertues" - Saint-Coutant - novembre 2024



Passage de la flamme olympique - Celles-sur-Belle - juin 2024



« Photo : animation du territoire CCMP »

Raid sportif enfance-jeunesse Natural Trophée - Dampierre-sur-Boutonne - juillet 2024





« Photo : Écopâturage Moulin du Marais, Lezay »

Ingénierie et gestion technique

Gérer de manière durable dans une recherche d'équilibre, l'environnement, les ressources naturelles et les paysages.

Cycle de l'eau

Services techniques

Prévention et gestion des déchets

CYCLE DE L'EAU



23 agents
23 ETP



498 804 € de Taxe GEMAPI

soit 10,20 €/habitant ou 368,82 €/km²
2023 : 461 633 € soit 9,44 €/habitant
ou 357,86 €/km²
2022 : 385 318 € soit 7,87 €/habitant
ou 298,70 €/km²

BUDGET ASSAINISSEMENT

FUNCTIONNEMENT



3 860 336 €
en dépense



3 762 767 €
en recette

INVESTISSEMENT



2 755 425 €
en dépense



2 819 437 €
en recette

ENJEUX ET MISSIONS

La Direction du Cycle de l'Eau de Mellois en Poitou participe à la préservation de son territoire et ses ressources à la fois en exerçant la compétence obligatoire Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et celle, optionnelle, relative à l'assainissement.

GEMAPI

- Aménager les bassins hydrographiques.
- Entretien et aménager les cours d'eau.
- Prévenir et lutter contre les inondations.
- Protéger et restaurer les sites, écosystèmes aquatiques et zones humides et boisées.
- Financer par la taxe GEMAPI instaurée en 2018, les actions des 6 syndicats répartis selon les bassins versants et exerçant cette compétence par voie de transfert sur le territoire.

ASSAINISSEMENT

- Conduire la mission de service public d'assainissement, individuel et collectif, visant à apporter le meilleur service au meilleur coût.
- Assurer le financement, par la facturation aux abonnés, du fonctionnement et de l'entretien des installations ainsi que celui des travaux et du renouvellement des réseaux.
 1. Service public d'assainissement collectif (SPAC) : gérer l'entretien et le bon fonctionnement des 272 km de réseau de collecte des eaux usées, d'une centaine de postes de relèvement et des 37 stations d'épuration qui traitent les eaux usées avant rejet dans le milieu naturel (rivières) ou réutilisation (irrigation).
 2. Service public d'assainissement non collectif (SPANC) :
 - Conseiller et accompagner les propriétaires dans les démarches à entreprendre pour l'installation d'un nouvel assainissement autonome (non raccordé au réseau public) ou sa réhabilitation et vérifier les travaux réalisés.
 - Assurer le contrôle réglementaire des installations existantes.

Les tarifs pour l'année 2025 ont été augmentés lors du conseil communautaire de décembre 2024 pour la seconde fois.

ZOOM!

ASSAINISSEMENT

Le Plan Pluriannuel d'Investissements voté au conseil communautaire du 14 décembre 2023 a donné lieu à des travaux de renouvellement de réseau sur Lezay et Celles-sur-Belle en 2024 et sera poursuivi sur La Mothe Saint-Héray en 2025, conformément aux schémas directeurs réalisés précédemment.

La mise aux normes administratives se poursuit en renouvelant les autorisations de rejet des STEP, en créant les manuels d'autosurveillance et les cahiers de vie et en réalisant les analyses de risques de défaillances et les diagnostics permanents des systèmes d'assainissement.

PROJETS 2024

ASSAINISSEMENT

Non Collectif (ANC) :

Deuxième année du marché de contrôle des installations ANC sur le territoire de Mellois en Poitou qui a permis la réalisation de 1 420 contrôles de bon fonctionnement sur les installations non visitées depuis plus de huit ans, en plus des 126 réalisés en régie, ainsi que les 304 contrôles pour des ventes.

Collectif (AC) :

- réhabilitation du réseau (rue du Baron et Grand rue) à Sauzé-Vaussais sur 290 ml avec reprise de 60 branchements existants / Coût : 185 000 €,
- réhabilitation du réseau (rue Louis Blériot) à Brioux-sur-Boutonne sur 170 ml avec reprise de 2 branchements existants / Coût : 127 000 €,
- réhabilitation du réseau (Rue des alouettes, rue voie basse et place rochereau) à Celles sur Belle sur 80 ml / Coût : 62 000 €,
- réhabilitation du réseau (Rue du tapis vert, rue du grand pré et place du champ de foire) à LEZAY sur 724 ml avec reprise de 45 branchements existants / Coût : 350 000 €,
- poursuite des travaux de réhabilitation de la STEP de Sauzé-Vaussais. Les délais de réalisation s'allongent du fait d'une année 2024 très pluvieuse avec une nappe phréatique trop haute pour couler le béton des ouvrages / Coût : 500 000 €. Fin prévue en 2025,
- deuxième année du marché triennal pour la refonte du système de télégestion et de supervision de l'ensemble des sites d'assainissement collectif gérés par la Direction du Cycle de l'Eau / Coût : 300 000 €,

- implantation du futur bâtiment de la Direction du Cycle de l'Eau est décidée (ancien bâtiment de la CC de Celles sur Belle). L'appel à candidature sera fait courant 2025,
- poursuite de l'étude sur la gestion et la valorisation des boues issues des STEP. Le scénario à approfondir entre mélange avec les déchets vert et la méthanisation sera décidé courant 2025 / Coût : 75 000 €,
- poursuite de l'étude de révision des zonages AC/ANC en lien avec le PLUi-H afin de mettre en concordance ces zonages avec la réalité des extensions déjà faites et anticiper les zones de densification de population. L'arrêt du PLUi-H et des zonages se fera en juin 2025 / Coût : 66 000 €.

GEMAPI

Par voie de transfert aux syndicats, réalisation de l'élaboration de diagnostics et de plans d'actions sur les cours d'eau, l'enlèvement d'embâcles, la protection des berges, la renaturation de lits de rivières, la lutte contre les espèces invasives, la renaturation de zones humides, de continuités écologiques et de ripisylve, la lutte contre les espèces invasives et des animations de sensibilisation du grand public.

SPAC - SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

37 stations d'épuration
101 postes de relèvement
275 Km de réseaux
11 440 abonnés
2023 : 11 450
978 501 m³ facturés
2023 : 935 400 m³
171 diagnostics - ventes
2023 : 175

SPANC - SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

14 200 installations
153 conceptions
2023 : 197
139 vérifications / réalisations
2023 : 129
1 546 contrôles de bon fonctionnement
2023 : 1 506
304 diagnostics - ventes
2023 : 375
2 728 factures et 346 titres
2023 : 1 793 factures et 562 titres

SERVICES TECHNIQUES



35 agents
34 ETP



TRAVAUX DE MAINTENANCE

1 330 665 € de travaux de maintenance réalisés
sur l'ensemble du territoire

5 relamping écoles réalisés intégralement en régie

2 toitures d'écoles refaites

2 614 bons de travaux réalisés
2023 : 1 893

190 000 € de matériaux utilisés
pour les travaux en régie

24 chantiers structurants en régie
(hors demandes d'intervention)

ENJEUX ET MISSIONS

Créée en 2018, la Direction des Services Techniques (DST) de la communauté de communes Mellois en Poitou n'a cessé de se développer, jusqu'à intégrer en 2023 la gestion de la flotte de véhicules. À ce jour, elle regroupe cinq services :

- Travaux, maintenance et gestion des espaces extérieurs,
- Gestion du parc immobilier et maîtrise de l'énergie,
- Opérations d'extension / construction / rénovation en bâtiment et infrastructure Voirie et Réseau Divers (VRD),
- Ressources,
- Gestion de la flotte de véhicules.

Avec 35 agents répartis sur trois sites (Chef-Boutonne, Melle et La Barre de Sepvret), la direction accompagne l'action des services dédiés à la population de la collectivité, allant de la gestion quotidienne des interventions jusqu'aux projets d'investissement structurants.

Les missions sont diverses :

- La gestion des demandes d'intervention, en lien avec nos partenaires des communes,
- Les travaux de petite maintenance et d'amélioration du bâti, réalisés en régie ou par des artisans locaux,
- Les travaux de maintenance lourde monothématiques, comme des réfections de toitures par exemple, dont la direction assure la maîtrise d'œuvre
- Les travaux de restructuration et construction en bâtiment et en infrastructures qui sont aiguillés vers les grands projets car nécessitant une maîtrise d'œuvre externalisée.
- La gestion des produits d'entretien, du magasin et de la logistique des sites communautaires.
- La maintenance de la centaine de véhicules qui composent le matériel roulant de la collectivité : BOM, PL, VU, VL et engins

ZOOM

LES GRANDS PROJETS

En 2024, le service des grands projets a connu une activité dense sur la gestion des déchets et des déchetteries : mise en œuvre de colonnes enterrées sur plusieurs communes du territoire, conception du marché de plate-formes en lien avec l'AIPM pour les containers emballages et OM, réhabilitation et mise en conformité de la déchetterie de Melle, mise en œuvre de plusieurs contrôles d'accès sur les déchetteries...

En parallèle de ces opérations réalisées pour le compte de la DPGD, le service Grands Projets a pris en charge la continuation de la STEP de Sauzé-Vaussais ainsi que 4 opérations d'assainissement, et lancé la construction du gymnase de Brioux-sur-Boutonne à compter de Juillet 2024.

Enfin, le service Grands Projets a mis en œuvre son premier marché de travaux pour l'entretien de la ZA de la Plaine de l'image.

PROJETS 2024

STRUCTURATION D'UNE CELLULE MAITRISE DE L'ÉNERGIE

- Formation et perfectionnement des équipes pour la gestion des installations de chauffage.
- Préparation d'une opération de renouvellement du réseau de chaleur de Lezay en lien avec le Centre Régional Énergies Renouvelables (CRER).
- Installation de 2 pompes à chaleur et remplacement de 2 chaudières dans les écoles.
- Passage en LED pour l'éclairage du gymnase de Melle.
- Mise en œuvre de panneaux photovoltaïques sur l'école primaire de La Mothe Saint-Héray.

RÉORGANISATION DU SERVICE FLOTTE AUTOMOBILE

- Création et équipement d'un atelier garage.
- Développement d'un réseau de prestataires (mécanique, carrosserie, pièces...).
- Achat d'une nouvelle benne à ordures ménagères pour la direction de la prévention et gestion des déchets.
- Acquisition de plusieurs véhicules d'occasion pour l'usage des services dont un véhicule adapté PMR.

OPTIMISATION BUDGÉTAIRE ET PILOTAGE TECHNIQUE

- Gestion de 6 budgets pour un montant total de 9,5 M€.
- Suivi de 2 233 engagements juridiques et de près de 4 000 mandats.
- 27 marchés notifiés.
- 136 kits ergonomiques déployés pour les agents d'entretien des écoles (balais, supports).
- Environ 230 h hebdomadaires de nettoyage assuré sur les sites communautaires.
- Lancement du chantier du complexe sportif de Brioux-sur-Boutonne.

ZOOM

MISE EN PLACE DU SERVICE FLOTTE DE VÉHICULES

En 2024, la montée en puissance du service « Flotte auto » a été un tournant majeur. Grâce à l'implication transversale des agents DST, un véritable pôle d'entretien et de gestion des véhicules communautaires a vu le jour à Sepvret. L'objectif était double : professionnaliser le suivi technique et logistique des véhicules, tout en soulageant les services utilisateurs pour qu'ils puissent se recentrer sur leurs missions.

La création d'infrastructures techniques adaptées, l'intégration progressive du logiciel Mainti4, et la collaboration étroite avec les services ressources pour les commandes et le suivi des prestations ont permis une nette amélioration du service rendu. Cette dynamique contribue aussi à une meilleure anticipation des renouvellements, à la maîtrise des coûts et à une continuité de service optimale.

MAITRISE DE L'ÉNERGIE

1 507 000 € coût énergies

Correspondant à
une consommation de :
55 000 m³ d'eau potable
2 000 000 kWh d'électricité
299 t de gaz brûlé
40 000 l de fioul
750 t de bois

2023 : 1 730 000 €

GRANDS PROJETS

3 625 000 € TTC
en dépense d'investissement

4 projets structurants livrés
Aire d'accueil des gens du voyage
Déchetterie de Lezay
6 sites de colonnes enterrées
Contrôle d'accès pour
3 déchetteries

4 chantiers de renouvellement de réseau d'assainissement conduits à leur terme

1 projet voiries et réseaux divers
livré sur la ZA de
La Plaine de l'image

2 lancements d'opération
Complexe sportif
à Brioux-sur-Boutonne
Zone d'activité du Pinier à Melle

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

ENJEUX ET MISSIONS



60 agents
59 ETP



153 kg/hab./an
d'ordures ménagères
158 kg/hab./an en 2023 et
166 kg/hab./an en 2022



46 kg/hab./an
d'emballages triés
40 kg/hab./an en 2023 et
34 kg/hab./an en 2022



1174 composteurs distribués
2023 : 470 / 2022 : 248

Pour préserver l'environnement, des objectifs s'imposent aux collectivités en matière de gestion des déchets et des mesures financières sont prévues par l'État pour les inciter de manière forte à les atteindre. La direction se place dans une transformation de son organisation : de la gestion des déchets à la gestion de ressources.

Les principaux enjeux sont :

- respecter la réglementation en matière de sécurité et d'environnement concernant les conditions de travail des agents et les normes des déchèteries et Installations de Stockage des Déchets Inertes (ISDI),
- maîtriser les coûts face à :
 - une Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui augmente fortement (de 25 à 65 €/tonne entre 2020 et 2025, soit + 171 %),
 - une augmentation de l'ensemble des coûts,
 - une baisse significative du cours des prix de reprise des matériaux en 2023 et 2024.
- limiter la production de déchets, principal levier de la collectivité pour préserver les ressources et maîtriser les coûts :
 - baisse des tonnages d'ordures ménagères (OM) collectés depuis plus de 3 ans,
 - augmentation continue des déchets de déchèteries tels que les encombrants et les déchets verts.
- recycler et valoriser : le traitement des déchets doit se faire dans le respect de la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à savoir privilégier la réutilisation puis le recyclage et la valorisation. Il faut absolument éviter l'élimination et l'enfouissement.

PROJETS 2024

DE DÉCHÈTERIE À CENTRE DE VALORISATION

Développement des filières

Le tri pour le réemploi et la valorisation sont devenus la règle ; les déchets ultimes doivent rester l'exception.

- 4 nouvelles filières de valorisation mises en place en 2024 et 2 prévues pour 2025.
- 1 caisson de réemploi supplémentaire installé à la déchèterie de Lezay.

Ouverture de la déchèterie de Lezay

Le 1^{er} juillet 2024, la déchèterie de Lezay, offrant 19 filières, devenait accessible aux habitants de Mellois en Poitou.

Mise en place de la gestion d'accès en déchèteries

Pour limiter la production des déchets il a été décidé de mettre en place un contrôle d'accès. En 2024, il a été installé sur les déchèteries de Sauzé-Vaussais, Aigondigné et Lezay.

GÉNÉRALISATION DU TRI A LA SOURCE DES BIODÉCHETS

→ Objectif : - 15% d'OM.

- Sensibilisation et distributions de composteurs, chaque semaine sur les sites communautaires de Celles et Melle et durant « L'automne des biodéchets » 2024, distributions dans les communes :
 - 2 451 personnes sensibilisées
 - 1 174 composteurs distribués

- Accompagnement, formation et installation de site de compostage en établissement (Écoles, communes, associations, services de Mellois en Poitou, restaurants, foyers de vie) :
 - 23 établissements équipés en 2024
- Implantation de sites de compostage de quartier :
 - 3 composteurs de quartier installés
- Location et mise à disposition de broyeurs (particuliers et communes) :
 - 97 jours d'utilisation des broyeurs

NOUVEAUTÉ

Afin de limiter les apports en déchèteries et de permettre aux usagers de transformer leurs biodéchets en ressources, la communauté de communes a lancé en juillet 2024 une aide à l'achat de broyeurs pour les particuliers et associations. Cette opération est reconduite en 2025.

PERSPECTIVES 2025

En 2025, la prévention et la gestion des déchets continue sa transformation vers la gestion des ressources avec comme orientations principales :

- le développement des capacités de réemploi et de valorisation dans les déchèteries,
- l'augmentation de l'offre de service pour un meilleur tri à la source des biodéchets,
- l'optimisation des collectes avec notamment la mise en place d'une nouvelle collecte des cartons.

A noter qu'à compter de 2025, les OM de la communauté de communes seront traités dans la nouvelle installation du Tri Valorisation Matière du SMITED et les emballages dans le centre de tri de la SPL UniTri dont la communauté de communes est actionnaire. L'objectif de ces 2 équipements est une valorisation maximale.

BUDGET TEOM

FONCTIONNEMENT



8 288 650 €
en dépense



8 096 900 €
en recette

INVESTISSEMENT



1 775 494 €
en dépense



2 793 330 €
en recette



5 114 personnes sensibilisées au tri
2023 : 1 895 / 2022 : 934

50 entreprises sensibilisées
et/ou accompagnées

pour une baisse et une meilleure
gestion des déchets



Retour en images

Inauguration du nouveau centre de valorisation des déchets - Lezay - septembre 2024



Travaux de la station d'épuration - Sauzé-Vaussais - 2024



Construction du complexe sportif - Brioux-sur-Boutonne - octobre 2024





Ressources

Partager une culture commune et construire en coopérant.

Finances

Ressources humaines

Affaires juridiques

Systèmes d'information

Archives

Communication

« Photo : @freepik »

FINANCES



12 agents
12 ETP



79 délibérations
à portée budgétaire
2023 : 92

INVENTAIRE COMPTABLE

1027 biens entrés
2023 : 503
10 biens sortis
2023 : 50

ENJEUX ET MISSIONS

La direction des finances a la charge de l'exécution budgétaire, de la préparation jusqu'au compte administratif. Elle élabore la stratégie financière, budgétaire et fiscale et réalise des analyses rétrospectives et prospectives des budgets de la collectivité. Elle assure le suivi de la trésorerie et des emprunts, dispense des formations en interne sur l'application métier et sur les bases des finances et de la comptabilité publique

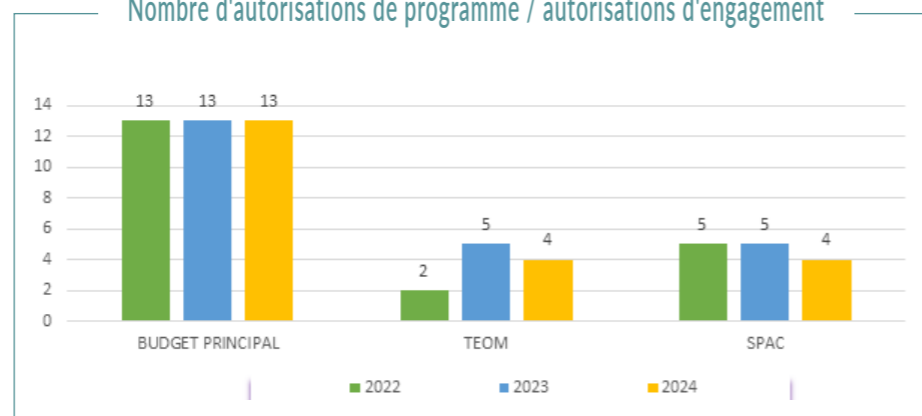
En 2024, 15 291 factures ont été mandatées dont 12 000 sur le budget principal. En moyenne, ces factures sont payées sous 18.35 jours. Cet espace de temps entre la réception d'une facture (préalablement déposée par le fournisseur sur Chorus) et le paiement sur le compte bancaire du fournisseur est appelé le délai global de paiement. Le délai global de paiement maximum autorisé pour les collectivités locales est de 30 jours. La moyenne des collectivités du Département des Deux-Sèvres est de 21.5 jours ce qui place la Communauté de communes Mellois en Poitou en bonne position.

Chaque année, la gestion budgétaire pluriannuelle se développe. En 2024, on compte :

- 18 AP/CP (autorisation de programme/crédits de paiement)
- 3 AE/CP (autorisation d'engagement/crédits de paiement)

AP-AE/CP : autorisation de programme ou autorisation d'engagements et crédits de paiement qui sont des procédures permettant de gérer des projets de manière pluriannuelle.

Nombre d'autorisations de programme / autorisations d'engagement



FONCTIONNEMENT



52.5 M€ en dépense
2023 : 52.5 M€
2022 : 48.6 M€



54.9 M€ en recette
2023 : 53.5 M€
2022 : 49.4 M€

INVESTISSEMENT



17.6 M€ en dépense
2023 : 17.5 M€
2022 : 21.8 M€



16.6 M€ en recette
2023 : 16.9 M€
2022 : 19 M€

PROJETS 2024

Exceptionnellement, la préparation budgétaire de l'exercice 2025 a eu lieu en 3 temps. La première échéance organisée en décembre concernait les budgets en nomenclature M4 pour lesquels la collectivité a souhaité assurer une cohérence calendaire entre le vote des tarifs et le vote des budgets. Pour cette première échéance, les directions de Mellois en Poitou ont débuté leur préparation budgétaire en juillet 2024.

La deuxième échéance, en février 2025, concernait le vote des budgets en nomenclature M57 en excluant le budget TEOM qui lui, a fait l'objet d'un vote spécifique en avril 2025 au regard de la complexité de cette politique publique. Toutefois, les périodes de préparation budgétaire de l'ensemble des budgets en M57 se sont déroulées en même temps, à compter de septembre 2024.

En complément des formations sur l'utilisation du logiciel Civil Net Finances dispensées tous les ans, l'équipe de pilotage de la direction a élaboré et mis en place des formations budgétaires afin de consolider les notions et principes de base de l'exécution financière des collectivités, ainsi qu'une formation plus spécifique sur les AP-AE/CP.

LES PERSPECTIVES 2025

En 2025, le calendrier lié à la préparation budgétaire 2026 est incertain au regard des élections politiques prévues en mars 2026. Toutefois, la direction des finances a pour projet de développer les points suivants :

- mise en place du contrôle de gestion ;
- mise en œuvre opérationnelle du transfert de la gestion et du suivi des frais de missions depuis la direction des RH vers les finances ;
- développement de nouveaux outils tableaux de bord et pilotage grâce à l'outil Manty Décisions ;
- mise en place d'une méthodologie de gestion des impayés ;
- travaux sur les marchés publics en lien étroit avec la direction des affaires juridiques : mise en place d'une nomenclature marchés et de formations à l'attention des agents référents des directions opérationnelles de la collectivité ;
- mise en œuvre d'une méthodologie de suivi de l'inventaire et des cessions ;
- mise en place de l'observatoire fiscal.

RECETTES



3 501 titres
pour 7 138 lignes de liquidations
2023 : 3 368 titres pour 7 251 lignes
2022 : 3 730 titres pour 7 099 lignes

DÉPENSES



18 481 mandats
pour 74 899 lignes de liquidations
2023 : 18 150 mandats
pour 72 650 lignes
2022 : 18 701 mandats
pour 62 282 lignes

RESSOURCES HUMAINES



16 agents
15,8 ETP

ENJEUX ET MISSIONS

La communauté de communes Mellois en Poitou est aujourd'hui le premier employeur du territoire. Ce sont 500 agents (titulaires et contractuels), couvrant près de 80 métiers différents, qui travaillent chaque jour au service des habitants, entreprises, associations et acteurs de la vie locale des 62 communes membres (en 2024).

A ce titre, Mellois en Poitou élabore et met en œuvre sa politique RH pour accompagner les transformations de celle-ci autour :

- du recrutement et de l'attractivité,
- de la mise en valeur des compétences internes,
- de la mise en place d'un cadre garant de l'équité,
- de l'anticipation des transitions professionnelles.

PROJETS 2024

POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DE SES PRATIQUES :

- Travaux préparatoires à la dématérialisation de ses processus gestion des notes de frais, gestion de la formation, des compétences à l'aide de son Système d'Information de gestion des Ressources Humaines (SIRH).
- Audit de son process rémunération par un cabinet extérieur attestant d'une gestion rigoureuse des paies et des charges sociales, témoignant de la qualité des pratiques en place.

DÉVELOPPEMENT DU RECRUTEMENT ET ATTRACTIVITÉ :

- Collaboration renforcée avec France travail et promotion des métiers de la collectivité lors de jobdating et forum emploi sur le territoire.
- Négociation d'un accord d'établissement pour le SPIC assainissement, structurant les règles collectives et de rémunération applicables aux agents de droit privé avec le déploiement de la prévoyance et complémentaire santé collective.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES COOPÉRATIONS :

Formations mutualisées à l'échelle de la communauté de communes dans le cadre de la convention triennale (2022-2024)

- 50 sessions de formations
- 116 agents municipaux formés

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS :

- Sensibilisation au risque routier : 10 ateliers, 6 partenaires externes pour 95 agents présents.
- Sensibilisation travail sur écran auprès de 2 directions/services.

LES PERSPECTIVES 2025

- Accompagnement des réorganisations et mise en place de la fonction Conseiller en Évolution Professionnelle (CEP).
- Poursuite de la dématérialisation des process RH.
- Déploiement de l'accord d'établissement SPIC.
- Négociation de la politique RH pour les 2 années à venir.
- Initiation de la mutualisation des fonctions RH de la CCMP et CIAS.

GESTION DES CARRIÈRES

6 622 bulletins de paie

2023 : 6 615 / 2022 : 6 820

1 546 arrêtés

2023 : 2 326 / 2022 : 1 956

440 contrats

+ 593 (CDG intérim)

**428 agents permanents
au 31 décembre 2024**

dont 359 titulaires et 59 contractuels

**47 agents non permanents
au 31 décembre 2024**

RECRUTEMENT

991 candidatures sur offres

2023 : 959 / 2022 : 865

92 candidatures spontanées

2023 : 164 / 2022 : 195

119 procédures de recrutement

2023 : 112 / 2022 : 127

61 agents recrutés

2023 : 63

2022 : 89

FORMATION

1 020 demandes de formation traitées

139 formations réalisées

219 agents formés

STAGES ET APPRENTISSAGES

87 stagiaires accueillis

2023 : 91 / 2022 : 63

1 apprenti recruté

2023 : 1 apprenti

2022 : 2 apprentis

PERSONNEL EXTÉRIEUR

37 salariés

de l' Association intermédiaire
du Pays Mellois

2023 : 43 / 2022 : 63

PRÉVENTION

**37 agents bénéficiaires de
l'obligation d'emploi (BOE)
des travailleurs handicapés**

27 femmes / 10 hommes soit un taux de
7.27 % de l'effectif de la collectivité
2023 : 29 agents soit un taux de 6 %
2022 : 27 agents soit un taux de 6.29 %

11 sollicitations du FIPHFP

Fonds pour l'insertion des
personnes handicapées
dans la fonction publique
pour un montant de 9 015€

2023 : 5 pour 10 104 €

2022 : 1 pour 1 700 €

FRAIS DE DÉPLACEMENT

621 états de déplacements traités

2023 : 651 / 2022 : 590

70 756 € de frais de missions

2023 : 67 900 € / 2022 : 63 800 €

**143 138 km parcourus
avec véhicule personnel**

2023 : 145 281 km / 2022 : 146 756 km

AFFAIRES JURIDIQUES



5 agents
5 ETP



ASSEMBLÉES

9 conseils communautaires

2023 : 8

9 bureaux communautaires

2023 : 9

253 délibérations

2023 : 279

353 décisions du Président

2023 : 285



AFFAIRES JURIDIQUES

6 procédures contentieuses

en cours en 2024

2023 : 6

ENJEUX ET MISSIONS

La direction joue un rôle d'analyse des risques et de construction de décisions de sécurisation pour l'ensemble des actions et projets de la collectivité. Son cœur de mission s'attache à la fois à :

- garantir la sécurisation des actes et décisions de la collectivité,
- apporter un appui juridique aux services dans la préparation de leurs projets,
- sécuriser les procédures d'achat,
- gérer les risques de la collectivité à travers ses contrats d'assurances.

PROJETS 2024

En 2024, la Direction des Affaires juridiques a poursuivi les actions permettant d'accompagner et de sécuriser les projets de la communauté de communes et notamment :

- A compter du 1^{er} janvier 2024, mise en œuvre de la décentralisation de la police de la publicité. Maintien de la compétence en commune par un non-transfert du pouvoir de police.
- 1^{ère} journée de sensibilisation aux risques routiers organisée en juin 2024. La direction des affaires juridiques était présente en accompagnement sur la réalisation des constats amiables.
- Construction du nouveau marché alimentaire de la communauté de communes à effet au 1^{er} janvier 2025.
- Renforcement du rôle de la revue des marchés par l'instauration d'une validation préalable avant publication afin d'identifier les enjeux stratégiques : achat durable, achat local, économie du marché, potentialité du territoire, validation des critères et leurs pondérations.
- Lancement de la construction du schéma de Mutualisation Mellois en Poitou 2026-2028 :
 - Présentation en conférence des Maires du 10 octobre 2024.
 - Premières réunions en partenariat avec les techniciens des communes (groupe de 10 volontaires).

L'année 2024 s'inscrit dans une stabilité par rapport à 2023 au regard des indicateurs de l'activité de la direction.

COMMANDE PUBLIQUE

79 marchés (supérieurs à 10 000 €) ont été notifiés répartis comme suit :

- Travaux :
 - 25 marchés dont 6 attribués à une entreprise dans le 79 ;
 - 1 507 728 € HT dont 910 579 € HT dans le 79 (soit 60 %) ;
- Fournitures et services :
 - 54 marchés dont 16 attribués à une entreprise dans le 79
 - 7 283 901 € HT dont 4 115 730 € dans le 79 (soit 56,5 %) ;

Pour un montant total de 8 791 629 € HT.

- 111 remises d'offres des entreprises sur la plateforme www.pro-marchespublics.fr (sont concernés les marchés de plus de 40 000 € HT) ;
- 22 revues des marchés publics et 6 Commissions d'appel d'offres ont permis aux élus de se réunir pour procéder aux attributions des marchés publics portés par la collectivité ;
- 23 avenants ont été passés.

MARCHÉS PASSÉS

Année	Marchés sup à 10 000 € HT	Commission appel d'offres (CAO)	Nombre d'avenants
2024	79 marchés	8 791 629 € HT	6
2023	63 marchés	11 648 663 € HT	5
2022	69 marchés	10 041 731 € HT	5
2021	52 marchés	9 122 895 € HT	6

ASSURANCES

La collectivité reste en alerte sur la nécessité d'avoir une sinistralité maîtrisée au regard de l'augmentation des aléas climatiques et sociétaux. Ces derniers pouvant impacter notre assurabilité et l'évolution de nos cotisations.



99 000 m² de patrimoine immobilier



160 véhicules



17 sinistres auto

2023 : 21 / 2022 : 24

16 sinistres en dommages aux biens

2023 : 11 / 2022 : 12

5 sinistres en RC

2023 : 3 / 2022 : 6

62 accidents scolaires

2023 : 52 / 2022 : 44

En 2024 Mellois en Poitou s'est engagée dans une démarche de prévention des risques routiers auprès de ses agents. Cette sensibilisation s'est traduite par une légère baisse du nombre de sinistres auto.

SYSTÈMES D'INFORMATION

MISSION ARCHIVES



10 agents
9,5 ETP



1142 interventions
2023 : 1104 / 2022 : 949



220 lignes mobiles
gérées par le service utilisateurs
dont 159 smartphones



6 090 instructions par
le parapheur électronique
hors bordereaux et actes
2023 : 1 128 / 2022 : 941

ENJEUX ET MISSIONS

La Direction des Systèmes d'Information a pour missions de :

- Gérer le parc numérique qui consiste à assurer l'assistance aux agents disposant d'un compte « melloisenpoitou.fr » et sur les 39 sites scolaires, à mettre en place une maintenance préventive et curative des parcs informatiques, téléphoniques et de copieurs, à gérer les contrats de maintenance et à intervenir sur site ou à distance.
- Moderniser la collectivité par la mise en réseau des sites administratifs, le déploiement des applications métiers ou encore la mise en conformité RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et la mise en sécurité du système d'information.
- Créer et fournir un service mutualisé pour le CIAS et les communes du territoire afin qu'ils bénéficient de l'expertise de la direction.
- Accompagner l'aménagement numérique.

PROJETS 2024

APPLICATIONS MÉTIERS :

- Déploiement du logiciel de gestion du barriérage en déchèterie et déploiement de PDA pour les agents de valorisation.
- Déploiement d'un orchestrateur de processus dématérialisés.
- Déploiement et généralisation d'une nouvelle version du parapheur électronique et des certificats de signature.
- Déploiement d'un logiciel d'aide à la décision.

MUTUALISATION

- Réalisation des états des lieux des communes adhérentes à la première brique de mutualisation socle commun « conseils et assistances »
- Création des nouvelles briques de mutualisation « Infrastructure et service aux utilisateurs » et « applications métiers »
- Déploiement du logiciel Civil RH pour la ville de Melle dans le cadre de la brique « applications métiers »

GESTION DU PARC

- Installation de colonnes articulées support écran et ordinateurs portables à la suite d'une étude de poste en collaboration avec le service prévention.
- Début de la migration vers Windows 11 pour les postes obsolètes.
- Automatisation du déploiement des pilotes d'ordinateur.
- Fin du déploiement du pack scolaire.
- Déploiement de tablettes pour le contrôle des assainissements non collectifs.

INFRASTRUCTURE ET SÉCURITÉ

- Migration du serveur de téléphonie sur IP vers une nouvelle offre permettant l'accueil du CIAS et des communes dans le cadre du service commun.
- Déploiement d'un nouveau logiciel antivirus avancé EPP/EDR.
- Mise en place de la vidéoprotection pour 2 déchetteries et Aqua'melle
- Mise en œuvre d'un Plan de Reprise d'Activité pour la nouvelle supervision de l'assainissement collectif.

ENJEUX ET MISSIONS

La mission archives contribue à la justification des droits de Mellois en Poitou. Elle permet aussi de sécuriser son action administrative. Enfin, la mutualisation avec les communes permet de renforcer le lien avec celles-ci.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, elle exerce des missions définies par le code du patrimoine :

- **collecter** l'ensemble des documents, quel que soit leur format (papier ou numérique) produits ou reçus par la collectivité,
- **classer**, mettre en ordre matériellement et intellectuellement les documents d'archives pour que les services et les usagers puissent y accéder,
- **conserv**er les documents en définissant les conditions de stockage et de manipulation pour assurer leur pérennité et leur transmission,
- **communiquer** les documents d'archives collectés, classés et conservés aux services et/ou au public, dans le respect des règles et délais de communicabilité,
- **valoriser** les archives et faire vivre la mémoire de la collectivité et de son territoire, dans le cadre de la mission de médiation auprès du public.

PROJETS 2024

DÉPLOIEMENT DE LA MUTUALISATION DU SERVICE AVEC LES COMMUNES DE MELLOIS EN POITOU POUR LE TRAITEMENT DES ARCHIVES AU FORMAT PAPIER.

Après délibération et signature d'une convention, six communes ont bénéficié des services suivants :

- Tri, classement et rédaction d'inventaires pour les archives anciennes, modernes ou contemporaines ;
- Préparation des éliminations et rédaction des bordereaux d'élimination, gestion avec le prestataire ;
- Formation et accompagnement des agents aux procédures d'archivage.

Il est également possible d'être accompagné pour réaliser les missions suivantes :

- Élaboration de procédures d'archivage (plan de classement, tableau de gestion, etc.) ;
- Récolement réglementaire ;
- Organisation et suivi d'aménagement ou déménagement de locaux, conseils pour l'aménagement de locaux ;
- Maintenance (suivi annuel) de la production archivistique.
- Conseil et accompagnement sur la gestion des archives, leur conservation ou communication.



2 agents
2 ETP



Mutualisation :
120 jours d'intervention
dans 6 communes



272 mètres linéaires
d'archives traitées
pour les communes du territoire
et pour Mellois en Poitou

+ de 130 réalisations graphiques



COMMUNICATION

ENJEUX ET MISSIONS

La direction de la communication assure 4 missions principales :

- élaborer et animer la stratégie de communication de Mellois en Poitou,
- soutenir les directions et les élus en matière de communication externe,
- promouvoir les projets portés par Mellois en Poitou,
- valoriser et mieux faire connaître les actions de la collectivité auprès des habitants, des partenaires et des acteurs du territoire.

Les outils de la communication de Mellois en Poitou sont complémentaires et s'appuient sur différents supports :

- le développement des relations presse,
- l'animation des réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) et la gestion du site internet,
- la création de supports (brochures, flyers, affiches...) pour les différentes directions,
- la réalisation de vidéos,
- le soutien à l'organisation des manifestations,
- le déploiement de la signalétique sur les bâtiments communautaires.

PROJETS 2024

La direction de la communication a préparé et mis en œuvre les projets suivants :

- Réalisation de montages photos/vidéos pour mettre en avant les politiques publiques de Mellois en Poitou,
- Coordination de 9 enregistrements D4B dans le cadre du partenariat avec la radio D4B.

ZOOM

Accompagnement de la direction aménagement et habitat sur le PLUi-H :

- 1 point presse pour annoncer les réunions publiques
- 1 motion design (création externe en lien avec la com et la DAH)
- 1 dépliant (création externe en lien avec la com et la DAH)
- 1 exposition (création DAH en lien avec la com)
- 1 point presse pour annoncer l'exposition PLUi-H
- 1 série de 6 planches de BD (création externe)
- 1 site web dédié (lien prestataire site / DAH et com)
- 1 point presse en 2025 pour le lancement du site
- 1 bandeau Facebook
- 7 événements Facebook
- 25 posts Facebook
- 2 posts LinkedIn
- 2 enregistrements D4B





Retour en images

Mission d'archivage - Mairie de Sepvret - avril 2024



« Photo : ressources humaines CCMP »

Cérémonie des vœux aux agents - Lezay - janvier 2024



« Photo : communication CCMP »

Séminaire des directeurs et secrétaires généraux de mairie - Sepvret - octobre 2024



« Photo : communication CCMP »



« Photo : centre intercommunal d'action sociale »

Solidarités

Nourrir le lien social et permettre l'inclusion.

Centre intercommunale d'action sociale

Aire d'accueil des gens du voyages

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



16 places

8 emplacements de 2 places



7 mois d'ouverture



6 familles hébergées

ENJEUX ET MISSIONS

Inscrite au schéma départemental d'accueil des gens du voyage, l'aire située au lieu-dit « Les Vignes de Flocellières » à Melle présente une capacité de 8 emplacements de deux places (16 places). Sa gestion était assurée par les services techniques qui en assuraient l'entretien et la régie. Entièrement détruite en 2021, le projet de réhabilitation est validé en 2023 et finalisée début 2024.

PROJETS 2024

L'aire réhabilitée ouvre le 27 mai 2024. La gestion de l'exploitation de l'aire est confiée à un prestataire qui en assure le gardiennage, la présence quotidienne auprès des usagers, la régie des droits d'usage et le petit entretien.

Depuis la réouverture, l'aire est occupée par les familles auparavant hébergées sur le terrain de La Chagnée. En fin d'année, 6 familles sédentarisées sur Melle sont présentes sur l'aire.

En parallèle, est mis en place une coordination des acteurs du territoire intervenant sur le champ du fonctionnement de l'aire et de l'accompagnement social. Dans cette optique une rencontre trimestrielle a été organisée, permettant la mise en commun des réflexions sur la question des gens du voyage plus globale que la seule question de leur hébergement sur l'aire.

ZOOM

L'ouverture de l'aire en 2024 permet au territoire d'être en adéquation avec les prescriptions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage et par conséquent d'ouvrir aux maires des communes, la possibilité d'exercer leur pouvoir de police spéciale sur le stationnement illicite des gens du voyage et de solliciter, le cas échéant, le concours de la force publique.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ENJEUX ET MISSIONS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) assure l'action sociale d'intérêt communautaire déléguée par la communauté de communes Mellois en Poitou.

La compétence du CIAS porte sur la gestion des services et établissements sociaux et médico-sociaux suivants : services à domicile d'aide ou de soins infirmiers, EHPAD de Chef-Boutonne et de Lezay, Résidence autonomie de Melle et Village retraite de Lezay.

Les enjeux portés par le CIAS s'inscrivent dans la prévention et la prise en charge de la perte d'autonomie et dans le parcours résidentiel des personnes âgées selon leur besoins d'accompagnement de vie pouvant aller du maintien à domicile, à l'habitat adapté et jusqu'à l'EHPAD.



325 résidents



1 000 bénéficiaires de l'aide à domicile

PROJETS 2024

- Finalisation de la structuration de l'organisation du CIAS :
 - complétude de l'équipe d'encadrement
 - élaboration des documents RH cadre (Règlement et plan de formation ; Règlement intérieur, etc.).
- Élaboration du projet d'établissement du CIAS et des projets de service de chaque établissement ou service.
- Retour à un taux d'occupation optimal des établissements (supérieur à 95 % sur l'ensemble des établissements).
- Démarche d'auto-évaluation de l'ensemble des services et établissements du CIAS :
 - préparation des évaluations externes,
 - révision et actualisation des documents de la Loi de 2002.

ZOOM

Le projet d'établissement du CIAS trace les axes prioritaires d'action pour les 5 années à venir. Ce projet décliné ensuite en projets de services, affirme les principes et valeurs fondamentales qui animent l'action du CIAS, à savoir (Respect, Bienveillance, Équité, Solidarité, Adaptation, Professionnalisme).

Ces actions sont déployées autour de trois grands axes :

- le CIAS Mellois en Poitou et son organisation structurelle,
- les usagers du CIAS,
- les professionnels du CIAS.

ÉPIC TOURISME

Mellois en Poitou



ENJEUX ET MISSIONS

Dans le cadre du projet de développement de territoire de la communauté de communes, l'établissement public industriel et commercial « Tourisme Mellois en Poitou » assure les missions suivantes :

- L'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique du territoire communautaire, en coordination avec les partenaires départementaux et régionaux du tourisme ;
- L'animation du réseau des prestataires touristiques locaux et la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique communautaire ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de la politique communautaire du tourisme et des programmes communautaires de développement touristique, à l'exception de : la définition de la stratégie touristique, le label Pays d'Art et d'Histoire, la gestion des équipements touristiques dont la collectivité est propriétaire ;
- La commercialisation des prestations de services touristiques ;
- L'exécution des formalités administratives et déclaratives portant sur la gestion de la collecte de la taxe de séjour communautaire.

LES ACTIONS PHARE EN 2024

- Déploiement du plan de promotion 2024-2026 avec l'affirmation de la thématique « randonnées » et la préparation de supports de communication dédiés ;
- Accompagnement et conseil auprès de porteurs de projet souhaitant s'installer pour créer meublés touristiques, chambres d'hôtes : aménagement, normes, modèle économique, classement, fiscalité, taxe de séjour, labels...25 structures accompagnées.
- Accompagnement de l'association des Mines d'Argent dans son projet de développement, mise en place d'ateliers créatifs pour le collectif des Sources de Sevrét... ;
- Réalisation de l'étude sur la stratégie tourisme durable afin de s'engager dans une démarche écotouristique ;
- La vélidéale, itinéraire vélo long de 640 km (Vassivière-Saint-Nazaire) qui traverse le territoire sur 60 km. L'office de tourisme est partenaire de l'itinéraire et a en charge la communication et le développement de la marque Accueil Vélo ;
- Organisation en janvier 2024 des universités du tourisme rural en Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec la MONA et la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Réalisation d'un travail de prospection, en lien avec les directions concernées de Mellois en Poitou, pour faciliter l'installation d'un opérateur européen du secteur de l'hôtellerie de plein-air.
- Montage d'un dossier dans le cadre de l'appel à projet de l'ADEME AVELO3 afin de favoriser le développement du vélo. Le dossier a été accepté en novembre par l'ADEME.
- Animation du collectif des sites de visite et de loisirs du territoire : 15 professionnels mobilisés afin de construire un plan d'actions autour des services et de la communication en direction des touristes et habitants.



128 000 nuitées touristiques
dans les hébergements marchands

source : taxe de séjour Mellois en Poitou
et Office de Tourisme du Pays Mellois
+ 7% par rapport à 2023



7 300
personnes conseillées
dans nos locaux



30 M d'euros
de chiffre d'affaires annuel
généralisé par le tourisme
sur le territoire



25 000
documents touristiques
diffusés sur le territoire
(cartes, magazines et guides)





Siège administratif

Les Arcades, 2, place de Strasbourg
CS 60 048 - 79500 MELLE

T05 49 290 290

accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr



Mellois en Poitou